

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 18 JANVIER 2021

Membres du conseil communautaire statutairement : 36
Membre en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (31) : Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Henri BAUDET, Pierre BLANQUE, Alain BOUSQUET, Patrice CAMPS, Jackie COLL (procuration H. BAUDET), Christine COLOMER, Joëlle CORDELETTE, Christine DELIAS, Jean Louis DEMELIN, Marie Claire FRANCEZ-CHARLOT, Michel GARCIA, Stéphane GAUMOND, Jean Louis LACUBE (procuration JD LAPORTE). Christian LANDRIEU (procuration à Michel GARCIA), Jean Dominique LAPORTE, Jean Michel LATUTE, Phong Lan LE TOAN – BARES (procuration JL DEMELIN), Alain LUNEAU, Daniel MARIN, Françoise MARTIN, Philippe PETITQUEUX, Martine PIERA (procuration JM LATUTE), Serge POLATO, Michel POUDADE, Stéphanie PRUDENTOS, Michel Riff, Michel SANTANACH, Antoine TAHOCES, Georges VICENS.

Date de convocation : Mardi 12 janvier 2021
Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE

Objet : Diagnostic Territorial Approfondi des installations et besoin d'équipements sportifs – en lien avec le plan de relance national et les JO de Paris 2024

Le lundi 18 janvier 2021 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que :

L'Etat a souhaité réaliser un Diagnostic Territorial Approfondi des installations et besoins de notre territoire en termes d'équipements sportifs. Ce diagnostic a été réalisé fin d'année dernière et couvre également la Communauté de communes Pyrénées Cerdagne.

L'objectif est de présenter au plan de relance de l'Etat les projets retenus afin d'obtenir des subventions.

L'Etat a retenu 12 projets dont 6 concernant notre territoire :

- 1/ Freestyle Bag - la Llagonne
- 2/ boucles cycloport
- 3/ Complexe sportif indoor 4 saisons - Font Romeu
- 4/ Stade VTT XCO intercommunal à Font Romeu .
- 5/ Bike park - pump track- bowl Les Angles
- 6/Complexe sportif intercommunal de Matemale

Ces projets ont différentes maîtrises d'ouvrages, la Communauté de communes est maître d'ouvrage des projets : parcours cycloport, stade VTT XCO intercommunal, et le complexe sportif intercommunal de Matemale.

Le Président propose de valider le DTA proposé par l'état, d'autoriser la Communauté de communes à proposer ces projets au plan de relance de l'état en lien avec le plan national « Héritage 2024 ».

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **De valider le DTA**
- **D'autorise le président à proposer ces projets au plan de relance**
- **d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 18 JANVIER 2021

Pierre BATAILLE
Président

Envoyé le 19-01-2021 à la Préfecture
Accusé de réception le 19-01-2021
NOTIFICATION FAST

